

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Clôture de la journée contributive sur le plan « Croissance connectée » du Conseil national du numérique

Discours de Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances

Bercy

Lundi 26 septembre 2016

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Entreprises, cher Pascal, Monsieur le Président du Conseil National du Numérique, cher Mounir,

Ce soir ce n'est pas l'Empire qui contre-attaque, mais les PME.

Vous connaissez la mobilisation d'Axelle LEMAIRE sur le numérique. Elle est en ce moment même avec une délégation de 300 entrepreneurs de la French Tech à Tel Aviv pour le DLD, un des plus importants évènements numériques à l'échelle mondiale,

Nous avons, depuis 4 ans, développé une politique ambitieuse de valorisation des entreprises innovantes, qui commence à porter ses fruits, à la fois en termes d'attractivité de la France pour les investisseurs et de développement des start-ups de la French Tech.

Mais si le gouvernement soutient aussi fortement les startups de la French Tech et les innovations de produits ou de procédés qu'elles portent, ce n'est pas tant pour soutenir quelques happy fews du numérique, c'est aussi pour accélérer et transformer fondamentalement l'ensemble de notre tissu productif. Et cette transformation concerne au premier chef les TPE, PME et PMI qui ne peuvent plus produire, créer, gérer comme avant.

C'est pourquoi, Axelle LEMAIRE, avec Martine PINVILLE et Matthias FEKL [et Emmanuel MACRON], a saisi le Conseil National du Numérique en mars 2016 sur le sujet de la transformation numérique des PME.

C'est un sujet qui concerne d'abord et avant tout les entreprises qui, dans leur intérêt, doivent opérer cette transition pour saisir les opportunités d'affaires qu'elle offre.

Mais cela concerne également l'Etat, dont le rôle est de les accompagner : en effet, les PME sont les poumons de notre économie. Elles représentent 99,8% du total des entreprises en France, emploient 7,1 millions de salariés et ont un chiffre d'affaires de 1 300Md€ annuel, soit le tiers du chiffre d'affaires total des entreprises en France.

Le diagnostic est connu, et vous l'avez rappelé avant moi : les français sont très en avance en moyenne sur les usages et n'hésitent plus à consommer largement en ligne.

Ce n'est pas le cas de nos petites entreprises dont encore un trop grand nombre n'est même pas présent sur internet ni sur les réseaux sociaux et dont un trop petit nombre propose des services de commerce en ligne.

En 2014, à peine 10% des PME françaises – secteur financier exclu – vendent leurs produits ou services en ligne, contre 35% des grandes entreprises. Cela paraît incroyable mais en 2015



seulement 66,1% des PME françaises avaient un site internet contre 95,1% des PME finlandaises et 80,3% des PME anglaises.

Plus généralement, la France était en 2015 à la 26ème position mondiale du classement des pays qui ont une propension à exploiter les opportunités des technologies de l'information et de la communication selon l'indicateur NRI (Network Readiness Indicator). Ces chiffres témoignent de l'urgence des actions à mener si nous ne voulons pas laisser passer la vague du numérique...

Que faire au-delà de ce diagnostic partagé? Les moyens d'y remédier sont complexes car ils touchent aux comportements culturels, aux habitudes de travail et à l'environnement concurrentiel des entreprises.

Un certain nombre d'actions ont déjà été mis en œuvre : j'en profite pour remercier ici la DGE et son directeur, Pascal Faure, pour l'important travail réalisé via le programme Transition numérique et plus généralement pour le travail de cette direction, en central et dans les régions, au contact des entreprises.

Le travail mené actuellement par le Conseil National du Numérique permet de capitaliser sur cet acquis et, grâce à un nombre importants de rencontres (200 PME rencontrées, 20 entretiens approfondis avec des chefs d'entreprises, etc), de faire des propositions pour aller aujourd'hui plus loin et lever les verrous que le Conseil a identifié.

Je me permets de partager avec vous quelques commentaires par rapport aux 5 préconisations faites aujourd'hui pour cette journée de restitution, en attendant le rapport final.

Vous proposez d'abord d'agir sur l'environnement des chefs d'entreprise en constituant un réseau d'ambassadeurs du numérique [proposition 1] et en mettant en place une plateforme de ressources et notamment un outil d'auto-diagnostic en ligne [proposition 2].

Je partage le constat que l'accompagnement du changement passera par le partage de bonnes pratiques et le développement de ressources, humaines et matérielles, pour améliorer la prise de conscience. Nous devons en particulier capitaliser sur les pratiques des Français dans leur vie personnelle pour qu'ils engagent la transformation de leur lieu et de leurs outils de travail. L'outil d'autodiagnostic que vous proposez me semble également être une très bonne idée pour permettre à un chef d'entreprise de faire un premier bilan rapide de sa situation.

Vous proposez ensuite d'agir sur le volet financier en développant une aide financière [proposition 3]. Une telle aide peut effectivement constituer un déclencheur si elle est simple, efficace, et d'un montant suffisant pour réaliser un premier pas : faire un site web, vendre en ligne, avoir une application mobile. Le mécanisme des ICT Vouchers (chèques numériques) promu par la Commission Européenne, a eu un réel succès en Grande-Bretagne et en Irlande nous allons travailler avec les régions pour qu'il soit diffusé sur le territoire.

Vous souhaitez ensuite encourager la mutualisation pour faciliter l'accès à des compétences numériques [proposition 4]. L'idée est là encore intéressante. Tous les grands groupes ou presque



ont pris conscience de l'importance de la transformation numérique, en recrutant, souvent un « Chief Digital Officer » en charge du sujet. Pour les PME, un tel investissement est moins évident et j'ai hâte de voir les pistes que vous proposez sur ce sujet.

Enfin, votre dernière recommandation consiste à soutenir l'e-internationalisation des entreprises : la France a la chance d'être encore un pays d'artisans et de créateurs, et la marque France a une réelle valeur, notamment à l'international. Utiliser des places de marché en ligne pour valoriser cette qualité est aussi l'occasion de montrer que la France est, au-delà des grandes marques mondiales, un pays d'entrepreneurs, d'artisans et de commerçants de grande valeur.

Ces cinq axes de recommandations doivent donner lieu à des actions concrètes, sur le terrain.

J'ai conscience des effets directs et indirects de la transformation numérique sur notre économie et de la valeur qu'aurait une accélération de cette transformation sur la compétitivité et l'attractivité du pays. J'ai également conscience que le travail de fond que vous avez réalisé permet d'engager des actions dès maintenant.

C'est pourquoi je crois très important de mobiliser tous les moyens possibles, dans le contexte actuel, pour engager les actions que vous proposez. J'ai conscience que certaines de ces actions pourront être coûteuses mais il me semble qu'à ce stade, il faut toutes les creuser : c'est pourquoi j'ai demandé à Pascal FAURE de travailler sur l'évaluation des moyens de chaque action et des effets que nous pouvons en attendre.

Nous examinerons, avec les secrétaires d'Etat concernés, les suites à leur donner et je vous donne rendez-vous pour cela à la remise finale du rapport.

Je vous remercie.